

Martine R. : institutrice

Suite à sa demande de mutation, Martine R. a été nommée dans une école du 17ème arrondissement de Paris à la rentrée 2001.

Chronologie des événements :

15 octobre 2001 : Le directeur de l'école Lecomte la convoque dans son bureau pour lui dire que des parents d'élèves sont passés le voir car ils ont appris qu'elle est scientologue et qu'ils souhaitent en parler à la FCPE pour que quelque chose soit fait à ce sujet.

26 octobre 2001 : Un collègue de travail dit à Martine lors d'une pause qu'il est très en colère et la menace en disant : " Je te pousserai à demander ta mutation". Il lui annonce en même temps qu'une affiche est apposée sur le panneau d'affichage intérieur de l'école et qu'on peut y lire : " DANGER SECTES ".

13 novembre 2001 : Le directeur convoque Martine pour lui annoncer que la FCPE souhaite faire une réunion sur le sujet "les sectes" au sein de l'école. Il insiste sur le fait qu'elle est irréprochable professionnellement et qu'elle a de bonnes relations avec les enfants et les adultes.

22 novembre 2001 : A midi, tous les enseignants assistent à une réunion d'information syndicale, présidée par un enseignant délégué du syndicat SNUIPP. Il déclare qu'étant donné que la Scientologie est reconnue comme une secte par l'Assemblée nationale, il met Martine en garde et dit qu'elle sera surveillée...

24 novembre 2001 : Le matin, la télévision TF1 se présente à l'école et veut filmer la cour et les enfants. Le journal Le Monde publie un article " A Paris, la scientologie fait son nid " où on peut lire : " Depuis quelques mois les écoles redoublent de vigilance. Il y a trois semaines une enseignante d'un établissement du quartier a reconnu être scientologue. [...] Le directeur de l'école a alerté l'Académie ".

26 novembre 2001 : Le directeur de l'école dit à Martine que des œufs ont été jetés sur la porte de l'école. Lors de la surveillance de l'étude dans la cour, le soir, un collègue de Martine lui dit : " Je ne te soutiendrai pas et tu ne seras soutenue par personne ".

France-Soir du 26 novembre 2001 titre sur un quart de page " L'institut qui fait peur ".

1 décembre 2001 : L'inspecteur de circonscription vient voir Martine à l'école pour lui demander d'accepter un poste de remplaçante. Il affirme qu'on n'a rien à lui reprocher, ni côté professionnel, ni côté prosélytisme mais que pour calmer cette irritation, il faut qu'elle parte de cette école.

10 décembre 2001 : Martine rencontre l'Inspecteur d'Académie. A ce moment-là, il lui est demandé d'accepter et de signer un ordre de mutation dans l'intérêt du service. Elle refuse de signer ce document puisque rien ne lui est reproché. L'après-midi elle retourne à l'inspection de circonscription où l'inspecteur lui remet à nouveau cet ordre en lui disant que si elle ne l'accepte pas, cela sera sanctionné comme abandon de poste. Elle est donc dans l'obligation de signer cet ordre.